

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 juillet 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 11 Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la Convocation : 29/06/2023
Date d'affichage : 29/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : GAUTHIER Laurent- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Marylin MOUTET- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Christophe GRANGER - Alexandra CHABANIS- Daniel PEYROL

Excusés : Jean- Michel GAMORE (pouvoir donné à Christophe GRANGER)- Céline POIRRIER (pouvoir à Aurélie SYLVESTRE) - Joël MALIGNIER (pouvoir à Laurent GAUTHIER) – Jean-Luc MONTAGNER (pouvoir à Nathalie MARECHAL) – Mylène DELORME- Jean GRANGER- - Véronique AUGIZEAU

Christophe GRANGER a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2023-057 : Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain avec l'ACCA pour un bac d'équarrissage

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire fait part d'une demande de mise à disposition d'un terrain de Monsieur Alain VERNET, président de l'Association de Chasse Agréée d'Allan, pour la construction d'un abri béton clôturé et son utilisation, afin d'y entreposer un bac d'équarrissage pour le stockage et la récupération des déchets de venaison.

La commune met à disposition de l'association un terrain situé à l'ancienne station d'épuration, sise sur la parcelle cadastrée YB68. La convention est conclue à titre gratuit compte du caractère associatif et non lucratif de l'occupant, pour une durée d'un an tacitement renouvelable à compter de l'entrée en vigueur de ladite convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain avec l'Association de Chasse Agréée d'Allan.

Yves COURBIS,

Maire



Christophe GRANGER

Secrétaire de séance

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0